

Les pauvretés État des sources 2023

I. Le « réseau » Saint-Vincent-de-Paul

➤ La société de Saint-Vincent-de-Paul



Fondée à Paris en 1833 par Frédéric Ozanam et ses compagnons, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est une organisation catholique internationale de laïcs. Elle a pour vocation de lutter contre la pauvreté et d'apporter un soutien spirituel, un appui moral ou une aide matérielle à toute personne en difficulté.

Les Vincentiens se retrouvent en équipes appelées « conférences ». Les conférences se réunissent en principe chaque semaine : elles sont animées par un président, élu pour 5 ans et assisté d'un bureau (vice-président, secrétaire, trésorier). Les recettes de la conférence proviennent des contributions personnelles, offrandes, dons et legs, subventions d'organismes publics et privés ; les dépenses consistent essentiellement en aides de toutes sortes, soutiens aux activités, solidarité, contributions aux charges des conseils (la conférence s'interdit toute thésaurisation et redistribue tout ce qu'elle reçoit).

Au niveau local, les conférences sont regroupées au sein de conseils particuliers, ceux-ci étant à leur tour dépendants du conseil central, au niveau départemental ou diocésain. Les conférences transmettent leur demande d'agrégation au Conseil national, par l'intermédiaire des conseils centraux.

- Les archives de la société Saint-Vincent-de-Paul sont nombreuses en France. On les retrouve dans les différents centres d'archives français, que ce soit au niveau national ou au niveau départemental. Aux Archives nationales, on retrouve le fonds de la société saint Vincent de Paul, conférence de Paris (cote 79AS 1 - 55) ainsi que le fonds du conseil général international (1940 - 1968) (cote 31AS 1 - 51). On trouve également de nombreux fonds au sein des archives départementales comme la Société est divisée en plusieurs conférences à l'échelle locale. Il est possible ici de citer :

- la société Saint-Vincent de Paul de Belfort (AD Tre de Belfort, 7 J 5 C 16-27)
- la conférence de Rennes (AD Ille-et-Vilaine, 12 J)
- la conférence de Saint-Brieuc (AD Côtes-d'Armor, 110 J)
- la société de Villeneuve-sur-lot (AD Lot-et-Garonne, 67 J)
- la société de Troyes (AD Aube, 17 J)
- la société d'Angers (AD Maine-et-Loire, 1 F 14 1-58)

D'autres fonds sont à retrouver directement sur les inventaires des archives départementales de la conférence/société concernée.

➤ Les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul



Les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul est une congrégation religieuse féminine catholique fondée au XVIIIème siècle par Saint Vincent de Paul et Sainte Louise de Marillac. La congrégation est aujourd'hui une

société de vie apostolique de droit pontifical membre de la fédération des Soeurs de la Charité. A la création de la congrégation, les Filles de la Charité se consacrent aux malades et au service corporel et spirituel des pauvres. Aujourd'hui, les Filles de la Charité forment le groupe de religieuses le plus important de l'Église catholique. Elles se dédient aux malades à domicile ou dans les hôpitaux, aux soins des personnes handicapées, aux personnes âgées dans les maisons de retraite, aux orphelins, aux foyers pour femmes et enfants en difficulté et à l'enseignement. [Source.](#)

- Les archives de cette congrégation se trouvent dans plusieurs lieux différents qui sont détaillés sur leur [site internet](#).

Les archives sont privées et consultables après étude de la demande et uniquement sur rendez-vous.

Les dates extrêmes des fonds d'archives commencent à partir de 1955 lors du début des fermetures des maisons. Les dates dépendent cependant de la date de fondation des communautés locales. Il faut également savoir que les maisons fermées peuvent contenir des archives du XVIIème siècle à nos jours.

Les archives du fondateur et/ou de la fondatrice sont au Service des archives de la Maison Mère de la Congrégation de la Mission (que l'on peut contacter à archives@cmparis.com) et de Maison Mère de la Compagnie des Filles de la Charité (que l'on peut contacter à archiviste@cfdlc.org).

Chacun des fonds d'archives provinciales historiques et communautaires est classé suivant un plan de classement. Les archives du temporel sont constituées des archives de l'Économat provincial. Les archives relatives aux activités des Établissements de maisons de retraite ou maisons d'enfants, qui ont été transmises à des Associations ou autres, sont très souvent restées dans ces Établissements et ne sont donc pas dans les archives des Provinces concernées.

Les archives n'ont pas été numérisées, mais peuvent l'être à la demande. Les archives sont manuscrites, dactylographiées et informatisées (sous Word - Excel - PDF - JPEG).

II. Des oeuvres catholiques (19e siècle)

➤ Oeuvre du travail de Marie (Lyon)

L'Œuvre du travail de Marie est une œuvre caritative fondée et dirigée par les Dames Visiteuses à Lyon, au milieu du XIXe siècle. Il s'agit de l'une des figures importantes du catholicisme social lyonnais de la seconde moitié du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. Fondée en 1846 par l'abbé Callet, curé de Saint-Paul, l'Œuvre du travail de Marie n'est à l'origine qu'une œuvre caritative. Elle se dote d'une structure associative le 7 décembre 1926. Elle a pour rôle de venir en aide aux femmes indigentes en leur procurant un travail de confection de vêtements, dont elle assure la vente via plusieurs magasins dispersés dans Lyon. Son siège se situait à Lyon, à la montée du Garillan. Elle entretient des liens particuliers avec l'Hôtel-Dieu de Lyon, au point que, lorsque l'Œuvre est sur le point de disparaître après la seconde guerre mondiale, elle ne reçoit plus ses missions que de lui. Alors que son centenaire est commémoré en 1947, l'association cesse ses activités dans les années qui suivent, probablement trop affaiblie par le manque de ressources durant la seconde guerre mondiale.

- On trouve un fonds entier au sein des archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon concernant cette œuvre caritative (cote 40 J). La première partie contient les statuts, les renseignements sur le personnel et les rapports des réunions de la direction de l'association. Pour la seconde partie, il a été choisi de placer d'un côté la comptabilité de l'association, de l'autre les pièces justificatives.

➤ Dames de la Providence

L'œuvre de la Grande Providence fut créée en 1816 par des dames charitables, à la suite d'une mission prêchée à Orléans. Installée dans des locaux situés cloître Saint-Aignan, elle avait pour objectif d'accueillir des jeunes filles pauvres afin de leur donner une éducation chrétienne, de leur faire apprendre la lecture, l'écriture et le calcul ainsi que des ouvrages manuels propres à assurer ensuite leur subsistance (couture, broderie, repassage...). Après une brève période laïque, l'enseignement fut confié en 1818 à la congrégation des Filles de la Croix. L'œuvre fut reconnue d'utilité publique par ordonnance royale du 6 octobre 1824 et continua à se développer, accueillant un nombre croissant d'élèves, notamment grâce à des dons et legs de familles orléanaises. En 1904, la loi interdisant l'enseignement à toutes les congrégations contraignit les religieuses à se séculariser pour rester au service de ce qui devenait une association. Après la création d'un cours ménager en 1955, l'ordre des Filles de la Croix décida la fermeture de l'établissement, jugé périmé, en 1958. L'institution survécut cependant grâce à l'installation du cours ménager des Sœurs de la Sagesse, auquel fut adjoint un foyer de jeunes travailleuses. La dernière étape fut la construction d'un collège technique, à l'origine du groupe scolaire Saint-Paul-Bourdon blanc, dont l'association est toujours propriétaire.

- Les archives de l'association des Dames de la Providence contiennent essentiellement des pièces relatives au fonctionnement administratif, aux finances, à la gestion des

biens de l'œuvre, puis de l'association, comprises entre 1772 et 1991. Le fonds est à retrouver au sein des archives départementales du Loiret. (cote 449 J).

➤ **Oeuvre de l'hospitalité familiale (Paris)**

L'Œuvre de l'Hospitalité Familiale (O.H.F) a été fondée en 1878 pour créer et gérer des asiles de nuit prenant en charge les victimes de la guerre franco-prussienne de 1870 et de la guerre civile qui a suivi.

Forte de l'expérience acquise en 134 ans de lutte contre les précarités, l'O.H.F a orienté son activité vers le service aux personnes très âgées en état de grande dépendance physique, mentale, économique.

L'œuvre gère et développe à Paris et en Ile-de-France plusieurs EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), entièrement éligibles à l'aide sociale, et en particulier l'EHPAD de Fontenelle (72 lits) à Chanteloup en Brie.

Les membres de l'association s'attachent à remplir deux objectifs :

- Apaiser les résidents dans leur inquiétude d'un changement de lieu de vie et d'habitudes en les préparant au déménagement et en les associant à l'aménagement.
- Leur donner les moyens techniques d'une communication dont ils sont actuellement privés, afin que chacun puisse garder un lien fort avec la vie publique, les actualités du monde, la vie de sa famille. Permettre l'organisation d'une communication interne et l'organisation d'animations autant dans les salles communes que dans les chambres.

- Le fonds de l'œuvre de l'hospitalité familiale est à retrouver aux archives de Paris (cote D 36 J). Il comprend les documents suivants : dossiers d'administrateurs mentionnant les dates d'entrée en fonction, qualifications et situation familiale ; séries de registres de comptabilité accompagnés des dossiers contenant des pièces comptables ; dossiers de contentieux ; dossiers de dons et legs ; dossiers de travaux comprenant notamment des plans.

III. Des oeuvres protestantes (19e siècle)

➤ **Entraide protestante de Strasbourg**

Dépôt en 1982 et 1983 (et sans doute un nouveau versement vers 2000) On trouvera ici un fonds complet d'une œuvre de bienfaisance pour les protestants de Strasbourg (1780-1978). Fondée en 1780 sous le nom de Privat-Armen, reconnue d'utilité publique le 3 février 1864 sous le titre d'Oeuvre de Bienfaisance pour les Pauvres Honteux Protestants.

- Les archives de l'entraide protestante de Strasbourg sont à retrouver aux archives départementales du bas-Rhin avec la cote : 58 J

➤ **Société évangélique Mission intérieure de Strasbourg (SEMIS)**



La Société Evangélique de Mission Intérieure de Strasbourg (SEMIS) est fondée en 1834, dans un contexte de développement des œuvres protestantes au XIXe siècle. La perspective de ce mouvement est alors de diffuser le message chrétien et de venir en aide aux déshérités de la société. En 1881, elle subit une réorganisation de fonds et elle inaugure en 1895 le Cercle Évangélique. Le lieu se développe rapidement et les activités se diversifient pour en faire un lieu de vie au contact de la jeunesse. Durant la deuxième partie du XXe siècle, la SEMIS continue son œuvre dans le social et elle n'hésite pas à s'investir dans divers sujets de société. Elle accueille au sein de ses locaux inutilisés des réfugiés du Laos en pleine période de migration à la fin des années 70. En 2009, la SEMIS fête ses 175 ans d'existence en organisant plusieurs manifestations dont la parution d'un livre intitulé *175 ans au service des autres* publié aux éditions Oberlin. Le siège de la SEMIS déménage en 2015 dans la Maison Protestante de la solidarité, 2 rue Brûlée à Strasbourg.

- Les archives de la SEMIS sont classées en cinq sections. La première concerne le fonctionnement et l'organisation de l'association selon les périodes, la deuxième correspond aux activités de la SEMIS. La troisième catégorie s'intéresse aux différents établissements de la SEMIS. Dans une quatrième partie, on retrouve les archives des activités religieuses classées chronologiquement et enfin dans une cinquième section, on retrouve les différentes publications de la SEMIS. Un inventaire détaillé est disponible sur le site des archives départementales du Bas-Rhin (cote 220 J).

IV. Des associations caritatives et de secours au 20e siècle

➤ **ATD Quart-Monde, centre Joseph Wresinski**



“La misère, partout dans le monde, est l'objet d'oubli, voire de déni. Face à ce déni Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement International ATD Quart Monde, a voulu interpeller la communauté des penseurs, chercheurs, universitaires et dirigeants du monde politique et économique sur la misère. Une communauté, qui, à ses yeux, oublie trop souvent l'apport de celles et ceux qui font l'expérience quotidienne de cette misère, et de celles et ceux qui sont engagés à leurs côtés. Il les a invité.e.s à remettre la justice et l'humain au cœur de nos sociétés et à repenser les politiques de lutte contre la pauvreté, avec toutes les personnes concernées, reconnues comme expertes et non comme simples témoins.

Dès l'origine, Joseph Wresinski a posé la volonté que tout soit noté et documenté, pour garder la trace des engagements et des combats des militant.e.s, volontaires et allié.e.s qui s'engagent pour éradiquer la misère.

Situé à Baillet en France, le Centre de mémoire et de recherche Joseph Wresinski porte aujourd'hui la volonté de collecter, classer, conserver et communiquer un véritable patrimoine d'écrits, photos, enregistrements sonores, films et créations artistiques. Ces archives, qui continuent de s'enrichir, constituent les sources d'une histoire du refus de la misère et des combats pour l'éliminer."

- On retrouve au sein du centre Joseph Wresinski de nombreux fonds d'archives. Ces fonds permettent de :
 - connaître la vie, l'action et la pensée de Joseph Wresinski.
 - connaître la vie quotidienne, les combats et la pensée des personnes vivant dans la pauvreté à travers le monde.
 - mesurer les effets des actions et des politiques entreprises par le mouvement ATD Quart-monde.
 - Promouvoir de nouvelles recherches.
 - Organiser des rencontres sur des thématiques précises pour ouvrir un dialogue et un débat entre différents acteurs.

Les archives se présentent sous plusieurs formes puisque l'on retrouve deux millions de photos argentiques, plus de 800 000 photos numériques, des milliers d'heures d'enregistrements sonores et vidéos ainsi que des dizaines de milliers d'écrits, des dessins, des peintures et des sculptures. Le centre est donc une richesse inestimable pour aider les chercheurs dans leurs travaux de recherches et pour toute personne souhaitant s'informer sur l'histoire de la pauvreté.

➤ **Fédérations Françaises des Banques Alimentaires.**



L'association a été créée en 1984. Elle vise à récupérer de la nourriture qui allait être gaspillée et de nourrir ainsi deux millions de personnes dans le besoin. L'Association se base sur ces valeurs: la gratuité, le partage, le don, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le bénévolat et le mécénat.

- Les archives des banques alimentaires sont pour la plupart réparties au sein de différents fonds privés ou publics. Il n'y a pas de fonds national concernant l'association. Les archives sont disséminées au sein des différents centres et on en retrouve un très grand nombre dans les archives départementales. Là aussi, il est très rare de trouver un fonds précis sur l'association. On trouve très souvent des traces d'archives liées à l'association dans des fonds plus larges.

Exemple : Banque alimentaire de Bourgogne, 1430 W 47. Les documents se trouvent dans le fonds d'archives de la caisse d'allocations familiales de côte d'or, 1430 W.

➤ Les Restaurants du Coeurs



Fondée par Coluche en 1985, les Restaurants du coeur - les Relais du coeur sont une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, également connue sous le nom des "Restos du Coeur". Son but est "d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire, par l'accès à des repas gratuits et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute l'action contre la pauvreté sous toutes ses formes".

- Les archives se trouvent aux Archives Nationales du Monde du Travail (ANMT) (cote : 2016 13 1 à 127). L'entrée comprend des dossiers relatifs aux réunions statutaires, au secrétariat général, ainsi qu'à divers comités et services : service juridique, comité des missions locales, réseau emploi, service communication, médias, Enfoirés, service manifestations, service relations entreprise et partenariat, service donateurs, service legs et donations.

➤ Secours Catholique - Tous acteurs



Le Secours catholique est une association à but non lucratif créée le 8 septembre 1946 par l'abbé Jean Rodhain. Le Secours catholique est attentif aux problèmes de pauvreté et d'exclusion de tous les publics et cherche à promouvoir la justice sociale.

Reconnue d'utilité publique en 1962, l'association a été déclarée grande cause nationale en 1988. Elle établit aussi des rapports pour l'information du gouvernement, en matière sociale notamment. Elle constitue la branche française du réseau Caritas Internationalis.

- Tout comme pour les banques alimentaires, on ne retrouve pas de fonds recensés au niveau national ou régional précis concernant le secours catholique français. Il y a cependant la présence de papiers d'archives au sein de différents fonds que l'on retrouve dans les centres d'archives répertoriés par FranceArchives. Il est également fort probable que les archives nationales soient consultables auprès du siège du secours catholique après une prise de contact avec eux.

➤ Secours populaire français



Créé en 1945, le Secours populaire français est l'héritier de nombreux courants d'entraide français et européens, comme l'illustre sa devise ' Tout ce qui est humain est nôtre '. Au fil des années le Secours populaire a considérablement évolué, son orientation, ses règles, sa conduite, et son langage se sont renouvelés avec l'affirmation de rassembler des gens de cœur sans aucune distinction, de race, de sexe, d'âge, de niveau social, ou d'opinion politique. En 1926 le Secours rouge international est créé. Il se veut être la « Croix-Rouge du peuple » avec une section française. En 1936 l'association change de nom et devient le Secours populaire de France et des colonies, dès 1939

l'association est dissoute et la moitié de ses membres de France et de ses colonies sont fusillés ou sont morts en déportation. Les activités reprennent en août 1944 et s'adressent en priorité aux enfants et prisonniers de guerre. Le 15 novembre 1945 naît le Secours populaire français, sous la forme d'une association à but non lucratif, déclarée grande cause nationale. Celle-ci est habilitée à recevoir des dons, des legs, et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde. Au fil des années, le Secours populaire devient l'une des principales associations françaises. Le 10 janvier 1983 le Secours populaire est agréé association nationale d'éducation populaire pour son travail auprès des enfants, puis reconnu d'utilité publique le 12 mars 1985 et enfin en 2000 reconnue association complémentaire de l'enseignement public. Entre-temps le Secours populaire est nommé grande cause nationale en 1991 et, en 1994, reconnu avec 29 autres associations pour son action dans le cadre de la lutte contre l'exclusion, en 1997 pour son action de formation contre la maltraitance des enfants, en 1999 pour son activité en faveur du développement de l'esprit civique.

Le Secours populaire regroupe 98 fédérations départementales et professionnelles, ainsi qu'un peu plus de 659 comités. Le comité national élu tous les deux ans décide des grandes orientations pour les deux ans à venir. Le secrétariat national et le bureau national sont chargés d'exécuter les décisions du comité national. Son président est élu par le secrétariat national. Les conseils de région, au nombre de 22, sont chargés d'animer la fédération régionale et de préparer de grandes actions pour la région (Vacances, Journée des oubliés des vacances). Tous les deux ans, les orientations du Secours populaire sont décidées et votées en congrès national. Elles sont préparées par des rencontres avec les collecteurs dans les antennes, les assemblées générales des comités et les congrès départementaux. Ces rencontres donnent lieu à de multiples échanges avec tous les partenaires du Secours populaire tant en France qu'à l'étranger. Les directions, élues à tous les niveaux par les collecteurs eux-mêmes, suivent durant deux ans la mise en œuvre des orientations.

- Le Secours populaire dispose d'un fonds national que l'on retrouve au sein des Archives nationales du monde du travail à Roubaix. Il comprend en son sein les documents émanant de la gestion nationale de l'association. On y retrouve également un large fonds d'archives iconographiques. Cote extrême : 1998 20 1 à 492. Le Secours populaire a également des archives disséminées au sein de plusieurs autres fonds dans les différents centres répertoriés par le portail national des archives, notamment au sein des archives départementales :

- le fonds de la fédération de la Côte d'or (cote 118 J)
- le fonds de la fédération des Hautes Pyrénées (cote 80 J)

➤ Les Petits frères des pauvres

**PETITS FRÈRES
DES PAUVRES**

Non à l'isolement de nos aînés



Depuis l'élan donné par Armand Marquiset en 1946, l'action des Petits Frères des Pauvres s'inspire, partout où elle est vécue, de valeurs fondamentales :

- La valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine
 - la dignité de tout homme et de toute femme, quels que soit leur origine, leur situation et leur état physique, psychique ou social
 - la liberté fondamentale de chacun
 - la fraternité et la fidélité
- Les archives de l'association des Petits frères des pauvres ne sont pas répertoriées au sein d'un seul et même fonds au niveau national. Il est cependant possible d'accéder à des archives administratives que l'on retrouve au sein de certains fonds consacrés aux associations de manière plus globale. Certaines archives plus précises sur les délégations régionales sont à retrouver dans les centres d'archives départementales. Il reste également fort probable que l'association elle-même garde en son sein ses propres archives et que celles-ci soient consultables après une prise de contact.

➤ La Croix Rouge Française



Créée par Henry Dunant, lors de la bataille de Solferino, la Croix-Rouge s'impose dès son origine comme un mouvement international d'aide et d'assistance aux victimes. La Croix-Rouge, par son action constante en faveur des victimes, et la diffusion de son éthique de tolérance et de dialogue contribue à la prévention des conflits et des tensions. Les missions fondamentales de la Croix-Rouge sont l'urgence, le secourisme, l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale.

➤ Le siège de la Croix-Rouge française conserve des archives qui constituent la mémoire des instances et de l'organisation des activités au niveau national (urgence et secourisme, action sociale, action internationale, formation, établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux) sur le territoire français.

Pour assurer des conditions de conservation pérennes et l'ouverture de ces archives à la consultation publique, l'association a décidé de confier leur conservation et leur communication aux Archives nationales. Une convention a été signée le 8 janvier 2021 entre les deux institutions. La sélection des fonds à traiter en priorité est réalisée en

fonction de l'intérêt du public et des chercheurs pour les sujets concernés, la communicabilité des archives et l'état de conservation des documents. Une fois traitées, les archives historiques du siège de la Croix-Rouge française sont déposées et consultables aux Archives nationales (Site de Pierrefitte-sur-Seine-). Les premiers fonds ont été déposés en janvier 2021. Leurs inventaires sont accessibles en salle des inventaires virtuelles, sur la page dédiée à la Croix-Rouge française sur le site des Archives nationales (par ex: Fichiers des infirmières bénévoles, direction des conductrices ambulancières, Croix-Rouge jeunesse, Croix-Rouge française en Algérie, Accueil des réfugiés du Sud Est asiatique, Service Santé au foyer...)

Il est à noter que le siège ne centralise pas les archives historiques des établissements ni des structures bénévoles territoriales de l'association. Certains d'entre eux ont cependant déposé leurs archives dans les services d'Archives départementales (par ex: dans les archives du Marne) , voire municipales.

➤ **Entr'aide française**

Œuvre de guerre, le Secours national est créé en 1914 pour venir en aide aux populations et aux militaires sur le front. Ravivée en 1939 à la suite de la mobilisation générale, elle devient le principal instrument social du Maréchal Pétain qui légitime ainsi sa politique collaborationniste. En se liant directement au plus haut personnage de France, le Secours national va disposer de droits exceptionnels, avec des champs d'interventions illimités, accompagné d'énormes moyens financiers.

A la Libération, le Secours national, en partie épuré, est transformé en Secours social puis en Entr'aide française. Il va être confronté à deux difficultés majeures : son financement et son passé collaborationniste et cela malgré une réorganisation de fond, d'importantes restrictions budgétaires et la nomination de personnalités prestigieuses à la tête de l'œuvre.

Après cinq années d'existence, l'œuvre de guerre qui ne gère plus qu'une trentaine de maisons d'enfants est sérieusement remise en cause. Au premier semestre 1949, le gouvernement français qui finance presque intégralement l'Entr'aide française fait le choix d'abandonner cet encombrant partenaire qui a été habitué à avoir le train de vie d'un ministère. La préférence du gouvernement de la V^o république ira au profit des œuvres privées comme la Croix-Rouge Internationale, un concurrent direct du Secours national depuis 1940.

- Les archives de l'Entr'aide française sont consultables au centre des archives économiques et financières (CAEF) à Savigny-le-Temple. (cotes : PH 232/06, PH 233/06, PH 237/06, 238/06).

➤ **Le Comité catholique contre la faim et pour le développement**



Le CCFD a été créé en 1960 par l'Assemblée des Evêques de France. Suivant l'article 71 de la charte des Nations Unies, il s'agit d'une association non gouvernementale et reconnue d'utilité publique. Elle fonctionne en collégialité avec 25 autres mouvements et services d'églises. Le comité, au niveau du diocèse du département du Gard à Nîmes, compte 11 membres élus et issus de divers mouvements. Il s'organise entre des équipes locales,

implantées dans les paroisses du Gard, et un bureau à l'antenne de Nîmes.

- Les archives du CCFD se trouvent aux archives départementales du Gard sous le fonds 137J. Ce fonds retrace les activités de la délégation départementale du Gard du comité catholique contre la faim et pour le développement, des années 1981 à 2002 (archives de gestion, comptes-rendus de réunion, périodiques, dossiers de presse, affiches, tracts, programmes). Ce fonds a fait l'objet d'un répertoire méthodique détaillé. Il présente d'abord l'administration du comité diocésain, en distinguant les organismes de décision (les membres) et les organismes exécutifs (le bureau). Puis il retrace la vie du comité, dans ses instances d'orientations, ses activités de solidarité et ses activités de collecte. Treize articles sont dans ce fond, en support papier d'un métrage linéaire de 0,50. Ces archives sont classées sous le statut d'archives privées.

➤ **Le Pain Partagé (Dax)**

L'association Le Pain Partagé a été fondée sous le régime de la loi 1901, le 11 juillet 1986. Elle était définie dans les statuts comme une structure d'accueil pour les démunis et le service de repas chauds, à Dax. L'association a été dissoute par décision de l'assemblée générale du 11 mars 2003, avec cessation d'activité le 30 juin 2003.

- Les archives du Pain Partagé sont présentes aux archives départementales des Landes (Mont de Marsan) sous l'intitulé 106 J. Ces archives portent sur le fonctionnement et l'activité de l'association: statuts, personnels, comptabilité...

V. Des associations de réinsertion sociale et professionnelle

➤ **Union Dijonnaise des centres de réinsertion sociale (UDIC)**

L'Union dijonnaise des centres de réinsertion sociale (UDIC) est une fédération d'associations pour la réinsertion de marginaux adultes, fondée en 1977, dissoute en 2001 et remplacée par l'Union côte-d'orientale des centres de réinsertion (UCOR).

- Les archives de l'UDIC sont présentes aux archives départementales de la Côte d'Or (cote 66 J). Une large partie du fonds est constituée de dossiers chronologiques contenant la correspondance, les budgets, la comptabilité, les comptes rendus de réunion et couvrant toute la période de fonctionnement de l'association. Elle est complétée par quelques dossiers thématiques et des dossiers de gestion du personnel.

- **Compagnons du chemin de vie (CCV)**



L'association des Compagnons du Chemin de Vie a été fondée en 1991. Elle s'est implantée dans le village de Bové-sur-Barboure, en Meuse, à l'initiative et sur une idée de Claude Magnin. Son but était d'accompagner des personnes en grande difficulté sociale, confrontées à la privation d'emploi. Cette association, subventionnée par des fonds publics de différentes

structures, est toujours en activité.

- Le fonds d'archives de cette association (accessible aux chercheurs aux Archives Départementales de la Meuse à Bar-le-Duc) présente un ensemble assez complet de dossiers de réunions associatives, de gestion financière et du personnel, ainsi que de rapports d'activité et de correspondance.

- **Agir ensemble contre le chômage. Union départementale de Charente-Maritime.**

Constitué autour d'un appel lancé en octobre 1993 par des syndicalistes et militants associatifs, Agir ensemble contre le Chômage s'est fait connaître par les « marches contre le chômage » qui durant plusieurs semaines organisèrent la convergence sur Paris. A l'arrivée, plus de 30 000 personnes défilèrent au printemps 1994 contre le chômage, la misère et les exclusions.

- Les archives de l'association "Agir ensemble contre le chômage" ont un fonds spécifique en Charente-Maritime (cote 365 J). On y retrouve les papiers administratifs de la vie de l'association entre 1988 et 2019.

- **Association départementale de réponse à l'urgence sociale (ADRUS) (Charente Maritime)**

Recréée en 1993, l'association propose des permanences pour apporter une aide dans la compréhension ou la rédaction de dossiers et documents administratifs, voire juridiques,

facilitant l'accès au droit. Elle est dissoute en 2007 (déclaration au Journal officiel le 12 juin 2008).

- Le fonds d'archives de l'ADRUS se trouve aux archives départementales de la Charente-Maritime (cote 197 J). Il porte sur le fonctionnement et l'activité de l'association.

- **T'CAP ECO (Charente Maritime)**

L'association T'CAP a été créée en 1992. Il s'agit d'une association gestionnaire d'une entreprise d'insertion ayant pour but de créer des emplois à travers la collecte, le tri et la revente de textiles. A la suite de nombreuses difficultés financières, le tribunal de grande instance de la Rochelle a prononcé la liquidation judiciaire de l'association le 12 mai 2009.

- Les archives de cette association sont localisées aux archives départementales de la Charente-Maritime sous l'intitulé 226 J. Elles portent sur le fonctionnement et l'activité de l'association: statuts, personnel, comptabilité...

- **Observatoire de la précarité, de l'insertion et de l'intégration (Montpellier)**

- Un fonds est disponible aux Archives départementales de l'Hérault à Montpellier (cote 96 J).

VI. Des unions associatives

- **Union Nationale Interfédérale des œuvres sanitaires et sociales (UNIOPSS)**

Les ordonnances de 1945, qui instituent les caisses de Sécurité sociale, modifient profondément le paysage social de la France. Les œuvres privées de l'époque ressentent alors le besoin de se doter d'un lieu de concertation et de représentation. Des représentants des œuvres catholiques avaient créé, dès 1930, le secrétariat catholique des œuvres charitables et sociales d'hygiène et de santé. D'autres ressentent la nécessité d'un organisme plus « œcuménique » et prennent l'initiative de regrouper « l'ensemble des œuvres, en dehors de toutes tendances ou affinités idéologiques ou confessionnelles ». La réunion constitutive de l'UNIOPSS se tient en avril 1947. Les statuts sont déposés le 30 juillet, et publiés au JO du 9 août. Très vite, ce réseau va devenir, pour les associations, fédérations et congrégations membres, un pôle d'information, de service et d'interventions crédibles et va garantir leur autonomie. En 1985, l'UNIOPSS est à l'origine d'une commission composée d'une trentaine d'associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Une démarche qui sera à l'origine d'un réseau européen et du collectif Alerte ! - grande cause nationale 1994.

- Le fonds inventorié est conservé dans les locaux de l'Union nationale : Fonds Union nationale interfédérale des œuvres sanitaires et sociales (UNIOPSS).
- **Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) de Lorraine.**

En 1947, un grand nombre d'œuvres décident de se coordonner au sein d'une Union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales (UNIOPSS). La Sécurité sociale a été instituée par ordonnance en octobre 1945 et, le 20 août 1946, un décret fixe les conditions que celles-ci doivent désormais remplir pour être agréées. Dans ce contexte, cette alliance se donne donc un objectif de défense, mais pas uniquement. Ses premiers promoteurs sont tous imprégnés de l'esprit militant des Secrétariats sociaux (créés depuis les années 1890 à partir de Lyon dans la mouvance du catholicisme social) tourné vers l'étude, l'enseignement, la propagande et la liaison au service des œuvres. Bientôt, elle se choisit un logo qui représentera le « pont jeté entre les œuvres privées et les pouvoirs publics ».

L'établissement d'un grand réseau à la fois départemental et régional est l'une des actions prioritaires : « il faut que l'organisme qui parlera au nom de tous soit très représentatif des réalisations privées existant en France ». Au cours d'un voyage qui dure trois mois, son directeur général Jean Renaudin sillonne la France pour rencontrer, dans chaque ville siège des Caisses régionales de Sécurité sociale, les forces vives susceptibles d'organiser l'union à plus petite échelle. Son passage à Nancy, prévu le 8 juillet 1947, prélude au lancement à la fois de l'Union départementale (UDOPSS) de Meurthe-et-Moselle et de l'Union régionale (URIOPSS) de Lorraine. Les limites de celle-ci se calquent sur celles des caisses de Sécurité sociale. En 1949, elle rassemble les Ardennes, la Marne, l'Aube, la Haute-Marne, la Meuse, la Meurthe-et-Moselle et les Vosges. La mise en place des « régions programmes » en 1960 enlève à l'URIOPSS Lorraine les départements de Champagne-Ardenne tout en lui attribuant le département de la Moselle d'abord relié à l'Alsace.

L'URIOPSS joue dès lors un rôle de « tête de réseau » en fédérant les grandes fédérations du secteur et en assurant leur représentation au sein de diverses instances régionales. Avant de disparaître, elle rassemble 141 associations ou fédérations réparties sur le territoire lorrain, représentant près de 900 établissements et services du secteur social et médico-social. En 2017, le Tribunal de Grande Instance de Nancy prononce à l'encontre de l'URIOPSS l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire. Dans le réseau, le relais est pris par le nouvel URIOPSS Grand-Est formé à partir de l'URIOPSS Alsace.

- Le fonds comporte à la fois les archives de l'URIOPSS de Lorraine et celles de l'UDOPSS de Meurthe-et-Moselle. Il est principalement constitué des dossiers de fonctionnement (instances associatives, gestion financière) et comporte aussi des dossiers d'activités (études et enquêtes, événements) et de la correspondance. (Fonds Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) de Lorraine).

VII. Des personnalités

➤ Abbé Pierre (Henri Grouès)



L'abbé Pierre est né le 5 août 1912 sous le nom d'Henri Grouès et grandit entre Lyon et Irigny. A l'âge de 18 ans, il prend la décision d'entrer en religion et s'oriente vers l'ordre des Capucins, mû par sa dévotion pour saint François d'Assise. Choissant de s'orienter vers la prêtrise, il est ordonné prêtre en 1938.

Vicaire à la cathédrale de Grenoble en 1942, il mène des actions de résistance en permettant le passage de juifs dans les Alpes et en créant un bulletin d'information à l'intention des réfractaires au Service du Travail Obligatoire créé en 1943 par le régime de Vichy. La même année, il permet l'évasion du frère du général de Gaulle, Jacques, ainsi que de son épouse. Il est à

l'origine du maquis de Malleval, malheureusement massacré par les troupes allemandes en 1944. Recherché par la Gestapo, il s'enfuit à Paris où le Conseil National de la Résistance lui demande d'aller dans les Pyrénées. Il est cependant arrêté mais réussit à s'évader en avion jusqu'à Alger. Il devient aumônier de la Marine sur le cuirassé Jean Bart à Casablanca. C'est à cette époque qu'il adopte le pseudonyme de l'abbé Pierre.

Après la guerre, il donne des conférences en Afrique noire et dans l'est de la France afin de témoigner de ses actions de résistance, désormais relatées dans l'ouvrage *23 mois de vie clandestine*. Après cette expérience, il est encouragé par Pierre-Henri Teitgen, ministre de l'Information, de se présenter aux élections de l'Assemblée constituante en octobre 1945. Il se présente en Meurthe et Moselle et est élu aux deux Assemblées constituantes successives sous l'étiquette du Mouvement Républicain Populaire, dont il démissionne en 1950 suite à des désaccords.

En 1949 débute l'aventure Emmaüs. Il accueille dans son logement de Neuilly-Plaisance des marginaux qui sont les premiers compagnons. C'est le début d'une action au service des plus démunis qui ne cessera plus. Le mouvement se développe fortement après l'appel du 1er février 1954 prononcé par l'abbé au micro de Radio Luxembourg. L'association Emmaüs est créée la même année et permet à l'abbé Pierre de se consacrer à l'international. De nombreuses communautés se forment en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Victime d'un naufrage en 1963, il réfléchit à la manière de fédérer un réseau alors riche de 95 communautés à travers le monde, qui devient Emmaüs International en 1971, lors d'une Assemblée Générale à Montréal.

Il est également fondateur d'autres associations dont l'IRAMM (Institut de recherche et d'action contre la misère du monde puis Institut de recherches et d'application des méthodes de développement) ou l'UCOJUCO (Union des comités de jumelage-coopération), aboutissement de son action menée depuis novembre 1971 en faveur des réfugiés du Pakistan oriental (futur Bangladesh) en Inde.

L'abbé Pierre est décédé le 22 janvier 2007 à Paris alors qu'il était hospitalisé au Val-de-Grâce.

- Emmaüs International a effectué plusieurs dépôts de ses archives aux Archives nationales du monde du travail entre 2000 et 2011. Le fonds se compose de 8 entrées successives portant les références suivantes : 2000 050, 2002 039, 2003 008, 2005 034, 2010 004, 2010 018, 2011 004 et 2011 038.

Afin d'en clarifier le contenu, ces entrées ont été regroupées en deux ensembles ayant trait à Emmaüs International et les papiers personnels de l'Abbé Pierre.

Par ailleurs, le travail de classement et d'analyse réalisé sur les archives de l'Abbé Pierre d'une part, et d'Emmaüs International d'autre part, a permis la fusion de plusieurs entrées se rattachant à l'un ou l'autre des ensembles. Ainsi, l'entrée 2002 039 a été entièrement intégrée au répertoire numérique détaillé 2010 018.

➤ **Marie-Madeleine Freuchet - Ateliers de la Garenne**

Les Ateliers de la Garenne sont créés le 1er décembre 1976, bien avant que n'apparaissent officiellement les textes régissant les unités de formation-production. La fondatrice en est Marie-Madeleine Freuchet, une éducatrice de formation qui a été chef de service au Nid puis directrice d'un service de l'ANRS (Association nationale de réinsertion sociale). Dans sa pratique professionnelle, Mlle Freuchet rencontrait quotidiennement des jeunes femmes délinquantes ou prostituées, démunies et sans travail. Persuadée qu'un travail représente dans la société l'indispensable sécurité pour asseoir tous projets, elle eut l'idée de créer des ateliers pour offrir un emploi rémunéré à ces jeunes femmes.

Epaulée par quelques amis, Mlle Freuchet crée en 1975 l'Association du Sentier qui allait pouvoir donner le jour aux ateliers de la Garenne à Nanterre. Cette association se donne pour objectif de « *créer et gérer des ateliers destinés aux jeunes inadaptés sociaux et d'une façon plus générale, de rechercher, d'expérimenter et le cas échéant de poursuivre la mise en œuvre de toute structure propre à favoriser chez les adolescents et les adultes en difficulté l'accès à une vie personnel, professionnelle et sociale équilibrée.* »

Un premier atelier est organisé sous forme de banc d'essai du 15 mars au 15 juillet 1976. Devant le succès de l'entreprise, alors qu'aucune publicité n'a vraiment été faite, l'association crée l'établissement le 1^{er} décembre 1976 dans le cadre des « innovations sociales ». Une convention est signée le 18 février 1977, prenant effet le 1^{er} janvier 1977, entre la direction de l'Action sanitaire et sociale du département et l'Association du Sentier. L'association gestionnaire ne possède pas de patrimoine et ses fonds propres sont quasiment inexistantes. Elle est nécessairement tenue à une gestion rigoureuse, tant en ce qui concerne le budget de fonctionnement de l'établissement que celui afférent au secteur de production. En 1993, l'association du Sentier change son nom en « Ateliers de la Garenne ». Elle fait dès lors partie du groupe « SOS Villages d'enfants ».

- Le fonds d'archives, assez réduit, comporte quelques éléments sur l'élaboration et la mise en place du projet, des éléments sur la vie en atelier au cours des premiers mois d'existence, des rapports d'activité, un mémoire de maîtrise sur le CAVA et de la correspondance. Il se trouve aux archives nationales sur le site de Pierrefitte (cote : 208 AS (LIII)).

➤ **Bertrand Schwartz**

Bertrand Schwartz est né le 26 février 1919 à Paris. Marié et père de quatre enfants, il est le frère du mathématicien Laurent Schwartz et du statisticien médical Daniel Schwartz et cousin par sa mère de l'ancien Premier ministre Michel Debré.

Cet ancien élève de l'École polytechnique et ingénieur au corps des Mines, débute sa carrière en 1948 comme professeur à l'École nationale supérieure de la métallurgie et de l'industrie des Mines de Nancy. Il en est le directeur technique de 1954 à 1957, puis directeur de 1957 à 1966, période pendant laquelle il procède à une réforme de l'École. A Nancy également, Bertrand Schwartz dirige le Centre universitaire de coopération économique et sociale (CUCES) de 1960 à 1972. Parallèlement il crée l'Institut national pour la formation des adultes (INFA) dont il est directeur de 1963 à 1968. De 1969 à 1974 il est conseiller à l'éducation permanente auprès du ministère de l'Éducation nationale. En 1974, il est nommé professeur des sciences de l'éducation au département de l'éducation permanente de l'Université Paris IX - Dauphine où il développe notamment la pédagogie par objectifs.

En mai 1981, le Premier ministre Pierre Mauroy le charge de rédiger un rapport sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. A la suite de quoi, de janvier 1982 à octobre 1983, Bertrand Schwartz est chargé par le ministère du Travail et par le ministère de la Solidarité nationale de créer, avec une petite équipe, un réseau d'une vingtaine de missions locales d'insertion. A partir de 1984, Bertrand Schwartz et Anne de Blignières-Légeraud, consœur à l'Université Paris IX-Dauphine, élaborent un programme de recherche-action sur les nouvelles qualifications et l'insertion professionnelle des jeunes de très faibles niveaux.

En 1989, l'Université de Louisville (Kentucky) lui décerne le premier Prix international Grawemeyer pour l'éducation. Ce prix incita Bertrand Schwartz à créer l'association Moderniser sans exclure (MSE). Il entendait développer concrètement « un mouvement de sensibilisation de l'opinion publique au fait que la modernisation ne passe pas fatalement par l'exclusion des personnes, jeunes et adultes, de faibles niveaux de scolarisation, [...] et montrer l'hypocrisie qu'il y a, à croire que ces personnes ne peuvent pas s'exprimer, et n'ont rien à dire. » Ainsi, pour donner la parole à ces « personnes de faibles niveaux de qualification, les habitants des quartiers sensibles, les exclus de la richesse nationale », MSE anime à partir de 1992 une démarche intitulée « les automédiatisations ». Cette recherche-action part du principe que « ce sont ces mêmes personnes qui peuvent le mieux parler de leurs difficultés et que leurs propositions peuvent alimenter avec pertinence une réflexion collective ».

De 1997 à 2004, Bertrand Schwartz mène avec MSE - et en partenariat avec Marie Le Gall et Françoise Gautier-Étié du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) - une recherche-action collective en direction des agents locaux de médiation sociale (ALMS). Bertrand Schwartz est reconnu comme l'un des spécialistes français des questions de formation professionnelle continue. Il a œuvré tout au long de sa vie pour développer l'innovation pédagogique en prenant en compte la personne dans sa globalité, en donnant une grande importance à l'alternance et avec une volonté constante de travail en partenariat.

- Le fonds 2J est essentiellement composé de textes et notes rédigés par Bertrand Schwartz lui-même, mais aussi par des personnes avec lesquelles il a travaillé ou échangé. Ces documents sont relatifs aux actions que Bertrand Schwartz a menées depuis 1956. Le fonds est référencé aux Archives régionales des Hauts-de-France (cote : 2 J).